

INSCRIPTION ATELIER 2024 : INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS PRATIQUES

Site et coordonnées : Au bord de l'océan, séparé uniquement par une dune, sur la côte des Landes, dans une région très « nature », formule résidentielle dans le Club Belambra de Seignosse-Hossegor « Les Tuquets » en logement de décoration contemporaine et fonctionnelle, accès WiFi.

Transport et accès :

En avion, aéroport de Biarritz à 40 km, aéroport de Bordeaux Mérignac à 170 km.

En train, gare de Dax à 38 km.

En voiture : A63, sortie 10, suivre N10, puis D810 (Coord. GPS lat. : 43.70466 GPS lon. : - 1.432771)

Accueil sur site : le secrétariat ANADEF sera ouvert

le lundi 3 juin 2024 à partir de 13h00

le mardi 4 juin 2024 à partir de 8h00 et aux heures d'ouverture de l'Atelier.

→ Merçi de vous y présenter pour vous enregistrer. Les clés de vos chambres vous seront remises à l'accueil du Belambra

CONTACT

Votre contact pour toute information concernant votre inscription : Amélie Glevarec ; Laura Savarit

ADERA – Cité de la Photonique - BÂT. GIENAH 11 avenue de Canteranne, CS 60040 – 33608 PESSAC CEDEX

atelier@adera.fr - Tél : 05 56 15 11 09 - 05 56 15 11 08

MODALITES ET DROITS D'INSCRIPTION

- L'inscription à l'Atelier s'effectue en ligne via le site www.anadef.fr Elle est nominative. Aucune inscription partagée ne sera acceptée.
- Le montant de la participation inclut par jour :
 - Hébergement (nuit)/restauration (petit-déjeuner, pauses, déjeuner et dîner)
 - Participation à la conférence
 - Documentation, clé USB, actes et liste des participants
- Un tarif préférentiel (indiqué ci-dessous) est accordé aux membres ANADEF à jour de leur cotisation 2024.
- Un tarif dégressif sera appliqué pour l'inscription de 2 participants appartenant à la même entreprise et travaillant sur le même site.

L'inscription à l'ATELIER 2024 peut être effectuée au titre de la formation continue ,

La formation est conventionnée par ADERA– organisme de formation enregistré sous le n° de déclaration d'activité formation 72 33 06982 33

L'inscription à la formation inclut la participation aux sessions plénières des 4 journées de l'Atelier, non dissociables.

	Membre ANADEF	Non membre - ANADEF	
1 ^{ère} inscription	1 890 € TTC	2 350 € TTC	« Formule tout compris : forfait hébergement, participation à la conférence, documentation »
2 ^{ème} inscription	1 630 € TTC	2 090 € TTC	
Inscription au titre de	1 950 € TTC (1 ^{ère} inscription)	2 410 € TTC	
la formation continue	1 690 € TTC (2 ^{ème} inscription)	2 150 € TTC	

- **Date limite d'inscription** : Les bulletins d'inscription devront parvenir à l'ADERA au plus tard **le 15 avril 2024**.
- Passée cette date, la réservation hôtelière n'est pas garantie sur le site de l'Atelier.
- Une confirmation d'inscription sera adressée à chaque participant.
- Assurez-vous qu'apparaît sur votre moyen de paiement la mention "Inscription à l'Atelier 2024" ainsi que le nom du participant et celui de sa société ou organisme.
- L'accès à l'Atelier sera réservé aux participants ayant acquitté leurs droits d'inscription ou finalisé leur dossier au titre de la formation (convention de formation signée).

Annulation/Remboursement : Toute annulation doit être faite par écrit ou courrier électronique. Si l'annulation parvient à l'ADERA avant le 12 avril 2024, 160 € HT de frais de dossier seront retenus. Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 12 avril 2024.

ASSOCIATION ANADEF

Depuis plus de 20 ans, dans un cadre assez peu formel, se réunissent les principaux laboratoires et sociétés du domaine de l'électronique. Afin d'améliorer notre fonctionnement et d'offrir de meilleurs services, nous sommes passés en association.

Les métiers de l'analyse de défaillance des composants et sous-ensembles électroniques, ainsi que celui de la qualification des composants, dans lesquels nous évoluons, sont en perpétuelle évolution. Néanmoins ces métiers sont limités dans chaque entreprise à un petit groupe de personnes. Les investissements, tant en matériel qu'en formation, sont coûteux, et faire le bon choix est essentiel tant pour réaliser directement que pour sous-traiter. L'isolement ne permet pas de faire face rapidement et à faible coût aux nouveaux problèmes, alors qu'un travail de groupe basé sur l'échange et le partage des connaissances permet d'y remédier.

Parmi les principales actions réalisées :

- L'évaluation de techniques nouvelles ou de nouveaux équipements
- La mise au point de méthodes d'essais, des comparaisons inter-labos
- Le partage technique des expériences
- La création d'un réseau Intranet réservé à nos membres et associé au Site Web (www.anadef.org)

L'appartenance à notre association est le meilleur moyen d'enrichir à la fois ses compétences et ses relations professionnelles ce qui offre alors de multiples possibilités : accès formel ou informel à l'expert du domaine, réalisation d'un type d'essai particulier, organisation de coopérations dans le cadre de programmes français ou européens.